

# BOUCHONS 276

## Foire Aux questions



### BOUCHONS 276, Qui sommes nous ?

BOUCHONS 276 est une association à but non lucratif, loi de 1901, elle est composée d'un bureau comprenant un Président-Fondateur, une Secrétaire et une Trésorière, des référents par dépôt et de nombreux bénévoles. L'association n'a AUCUN salarié. Elle ne nécessite pas de stagiaire pour son fonctionnement

### Qui peut obtenir des aides financières de BOUCHONS 276 ?

BOUCHONS 276 accorde des aides aux personnes en situation de handicap, titulaire d'une carte d'invalidité demeurant dans l'un des 5 départements Normands.

### Quels sont les montants versés par BOUCHONS 276 ?

BOUCHONS 276 verse en général des aides entre 100 et 2 000 €.

### Où peut on obtenir le formulaire d'aides BOUCHONS 276 ?

Le formulaire à remplir pour obtenir une aide par BOUCHONS 276 est en ligne sur le site [www.bouchons276.com](http://www.bouchons276.com), il est à retourner rempli, avec les pièces justificatives, par courrier postal

### Quand sont versées les aides par BOUCHONS 276 ?

BOUCHONS 276 attribue ses aides 2 fois par an, en juin et en décembre

### Quels sont les délais pour l'obtention d'une aide financière par BOUCHONS 276 ?

Le délai est variable en fonction des aides déjà en attente et du montant des aides, cela varie entre 6 mois et 2 ans.

### Quels sont les bouchons et couvercles à collecter ?

BOUCHONS 276 accepte TOUS les bouchons et couvercles en plastique, alimentaire ou non, la liste est donc longue et variée.

### Quels sont les plastiques qui composent les bouchons ou couvercles ?

On distingue : Polyéthylène Haute Densité (PEHD), Polypropylène (PP) et Polystyrène (PS)

### Que deviennent les bouchons recyclés ?

Les bouchons franchissent 2 étapes : Transformation en Paillettes et Extrusion (Fabrication en Granules)

### Faites-vous des ramassages des bouchons depuis les points de collecte ou entreprises ?

**Nous n'effectuons aucun ramassage de bouchons sur site**, c'est aux points de collecte, aux entreprises, aux mairies ou aux écoles de livrer les collectes sur un des dépôts à retrouver sur notre site. Le dépôt de Rouen est accessible H24 et 7 jours sur 7. Pour les autres dépôts en Normandie, à voir sur le site.

### Que fabrique-t-on avec la matière issue du recyclage des bouchons ?

Notre recycleur vend les paillettes ou granules issues de la transformation en fin de chaîne de recyclage à des industriels afin de fabriquer des pare-chocs de voiture, des salons de jardins, tube, tuyau, palettes en plastique.

# BOUCHONS 276

## - Ou est située l'usine de recyclage des bouchons ?

Notre recycleur est situé à Brenouilles dans l'Oise aux portes de Créteil (60), la visite de l'usine n'est pas autorisée ni pour les particuliers, ni pour les écoles.

## - Ou sont situés vos dépôts ?

Notre dépôt historique est à Rouen, 1 place Carnot, (Accès 7 jours sur 7 et H 24 ), 2 autres dépôts en Seine Maritime : Dieppe et Le Havre, au 61, rue Edmond Rostand, 3 autres sont dans l'Eure, à Evreux Netreville au 80, rue Gay Lussac et à Bernay à côté de la maison des associations, derrière la Gare SNCF, à Verneusses et le dernier à Villers en Ouche

## - Quand peut-on apporter nos bouchons sur vos différents dépôts ?

Notre dépôt historique est à Rouen, 1 place Carnot, accessible en véhicule 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24, idem pour l'autre dépôt en Seine Maritime au Havre au 62, rue Edmond Rostand. A Evreux, en semaine de 9h à 12h et 14h à 18h. A Bernay dépose des bouchons devant notre porte et panneau bilan ou sur RDV. [bernav@bouchons276.org](mailto:bernav@bouchons276.org)

## - Peut-on visiter vos dépôts ?

C'est possible, sur rendez-vous, uniquement à Rouen et au Havre.

## - Quand ont lieu vos différents chargements de bouchons ?

Pour Rouen, le chargement du camion est programmé, un mercredi toutes les 4 ou 5 semaines à partir de 14hres. Pour le Havre, en moyenne, un camion tous les 2 mois, chargement vers 8hres, jour non défini. Pour les autres dépôts pas de date définie.

## - Comment obtenir un collecteur à bouchons ?

Un document en ligne sur notre site, présente la box à bouchons. Il faut compter 15 jours à 3 semaines de délai pour l'obtenir et nous fournir votre logo en bonne définition. Le règlement s'effectue à l'enlèvement à notre dépôt de Rouen, par chèque ou par virement.

## - Qui finance la communication de BOUCHONS 276 ?

Grâce à nos partenaires dont les logos sont à retrouver sur notre site en page d'accueil, BOUCHONS 276 finance sa communication, c'est-à-dire ses kakémonos (dérouleurs), windfly, gilets reporters, site internet, véhicule d'animation, t-shirts, polos, etc.

## - Quel est le prix d'achat d'une tonne de bouchons ?

A l'heure actuelle, la tonne de bouchons nous est achetée 315 €, livrée en vrac chez notre recycleur unique : Ecopatics.

## - Quel pourcentage des 315 € est reversé en aide ?

BOUCHONS 276 reverse l'intégralité des 315 € dans les aides apportées, les frais de transport sont payés par les ventes de goodies ou par des partenaires ponctuels.

## - Ou trouver le point de collecte le plus proche de chez moi ?

En se rendant sur notre site [www.bouchons276.com](http://www.bouchons276.com), rubrique Point de collecte. Si certains points de collecte ne sont plus ouverts ou d'autres non à jour, merci de nous le préciser pour mise à jour au plus vite.

## • Comment sont financés les frais de fonctionnement de l'association ?

Les frais de fonctionnement, notamment les assurances des dépôts, les loyers pour certains lieux, les boissons et gouters (pour les bénévoles des dépôts et lors des chargements) sont financés par la vente de goodies sur nos stand en animation et aussi par des dons.



# BOUCHONS 276

- 

- **Comment puis-je obtenir des goodies aux couleurs de BOUCHONS 276 ?**  
Les goodies sont disponibles sur nos animations. (Agenda sur notre site)
- 

- **Comment puis-je régler les goodies BOUCHONS 276 ?**  
Par carte bancaire ou en liquide.
- 

- **Comment peut-on devenir Point de collecte ?**  
Pour devenir point de Collecte, il faut s'engager à collecter les sacs de bouchons qui vont être déposés, les stocker et les livrer dans un de nos dépôts accessibles, nous n'effectuons pas de ramassage.
- 

- **Recherchez-vous des bénévoles, pour quelles fonctions ?**  
Nous recherchons des bénévoles pour tenir notre stand en animation, profil, dynamique, commercial, maîtrise d'internet et connaissance de notre site internet et/ou Facebook. Nous recherchons aussi de nouveaux bénévoles pour la gestion de dépôt en cours de création dans l'Orne, la Manche et le Calvados.
- 

- **Comment devient-on partenaire de BOUCHONS 276 ?**  
Une entreprise peut devenir partenaire en nous versant un don, cela lui permet d'avoir son logo sur notre site, kakémo, stand durant au moins une année.
- 

- **Comment savoir où se déroulent les animations 'grand Public' ?**  
La liste de nos animations est disponible sur notre site internet en rubrique Agenda, vous y trouverez nos prochains rendez-vous en région.
- 

- **Existe-t-il des animations en milieu scolaire ou en entreprise**  
BOUCHONS 276 a obtenu un agrément de l'éducation Nationale afin d'intervenir en milieu scolaire, nous pouvons aussi sensibiliser les salariés en entreprise. Ces animations sont gratuites, il faut cependant prendre en charge les frais de déplacement (péage et carburant, un taux km est proposé)
- 

- **Combien faut-il de bouchons pour un fauteuil ?**  
Il n'y a pas de quota, aucun rapport entre le prix d'un fauteuil et une tonne de bouchons, c'est le contenu du dossier (devis ou facture) qui décide de l'aide financière apportée.
- 

- **Peut-on faire un don à BOUCHONS 276 ?**  
L'association "BOUCHONS 276" est reconnue d'intérêt général. Elle est donc habilitée à délivrer des reçus fiscaux suite aux dons.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on suivre l'actualité de BOUCHONS 276 ?**  
2 à 3 fois par an, BOUCHONS 276 édite sa newsletters consultable sur le site [www.bouchons276.com](http://www.bouchons276.com), la page Facebook et le compte Twitter et Instagram permettent aussi de suivre notre actualité.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.
- 

- **Comment peut-on joindre le bureau de l'association ?**  
Le bureau et les correspondants sont joignables par mail ou par téléphone, sur le site en rubrique CONTACT, on accède à ces infos. Un mail est toujours privilégié.

Mise à jour le 05 Avril 2022